

**Subvention d'équipement à l'Association Sportive «La Française»**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Sur avis favorable de la Commission Municipale des Sports, réunie le 27 août 1998, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer, au titre de l'année 1998, une subvention d'un montant de 6 000 F à l'association sportive «La Française», dans le cadre de l'amélioration de la salle d'haltérophilie utilisée par ce club bisontin.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition et en cas d'accord, cette dépense sera prélevée sur l'imputation budgétaire 92.251.6572 - code service 20300 du Budget Primitif 1998.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 29 septembre 1998.*